

Le 14 octobre 2020

Gestion du stationnement pour l'entretien Projet pilote 2020-2021 – Zones 1-2-3

Madame, Monsieur,

Le projet pilote tenu l'hiver dernier dans votre quartier sur la gestion du stationnement sur rue lors des opérations d'entretien a été bien perçu par près de 85 % des répondants à notre sondage.

En prévision de la saison froide qui est à nos portes, la Ville de Laval reconduit le projet pilote pour un deuxième hiver avec certaines améliorations. D'autres projets pilotes prennent également forme dans d'autres secteurs afin de tester différentes approches.

Ayant la ferme intention de mettre fin au stationnement en alternance saisonnier tel que nous le connaissons, et ce, dès l'année prochaine, ces projets pilotes visent à mesurer la satisfaction citoyenne, la viabilité au niveau des opérations ainsi que l'efficacité de la gestion.

Fonctionnement

La signalisation, en vigueur du 15 novembre au 14 avril, indiquera que le stationnement en alternance est obligatoire uniquement « lors d'opérations d'entretien ».

Pour savoir si des opérations sont en cours :

Notez que les moyens de s'informer sur la tenue d'opérations de déneigement ont été modifiés depuis l'hiver dernier. Pour savoir si le stationnement alternatif saisonnier est activé ou pas, vous devez adopter au moins un de ces moyens mis à votre disposition :

- 1. Notifications par le biais de l'application Neige Laval (accessible à compter du 15 novembre) :** téléchargez l'application Neige Laval sur App Store ou Google Play ou effectuez une mise à jour de celle-ci sur votre appareil. Enregistrez ensuite votre adresse dans vos favoris. L'application enverra une notification pour vous informer lors d'un changement de statut relatif au déneigement ou au stationnement sur votre rue.
- 2. Notifications SMS et/ou courriel (accessible à compter du 15 novembre) :** rendez-vous sur le Web au appneigelaval.laval.ca ou sur l'application Neige Laval, section *Information* pour créer un compte. Après avoir inscrit vos coordonnées, vous devez choisir le type de notifications souhaité. Une réinscription est requise pour les abonnés de l'hiver dernier.
- 3. Appels automatisés :** inscrivez-vous en communiquant avec le 311 (mentionner projet pilote de stationnement).
- 4. Appel au 450 680-2800 :** À l'aide de votre adresse, un système automatisé vous indiquera si le stationnement en alternance saisonnier est en vigueur.

VILLE DE LAVAL

311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca

 www.facebook.com/villedelavalpageofficielle —  www.twitter.com/@laval311

Vous avez des questions ou des préoccupations ?

Rendez-vous au stationnement.laval.ca.

Vous y trouverez une carte de votre zone, une foire aux questions (FAQ) ainsi qu'une capsule explicative.

De plus, tout au long de l'hiver, la Patrouille Neige parcourra les quartiers visés par les projets pilotes afin d'aider les citoyens dans la compréhension et l'application des façons de faire.

Votre expérience est importante

Vous recevrez, au cours de l'hiver, une nouvelle communication vous invitant à participer à un court sondage portant sur ce projet pilote.

Je vous remercie personnellement de votre collaboration et de votre contribution pour faire de Laval une Ville performante qui répond aux besoins de ses citoyens.

Marc Demers
Maire de Laval

Please note that an English version of this notice is also available at parking.laval.ca.